

ÉCONOMIE POLITIQUE

Appauvrissement de la société française, quelle réponse ?

« Les Européens s'appauvrissent », titre le *Wall Street Journal*. C'est aussi l'avis de 55 % des Européens interrogés par l'institut de sondage IPSOS pour le Secours populaire ¹. Le sentiment – et la réalité qu'il exprime – sont particulièrement forts en France, au moment où deux ans de résurgence de l'inflation font sentir tous leurs effets sur le pouvoir d'achat.

Le sentiment d'appauvrissement n'a pas pour seule origine l'atteinte portée par l'inflation au pouvoir d'achat des salaires. Un autre fait majeur se rappelle sans cesse à notre attention : la dégradation historique des services publics sous l'effet de l'austérité budgétaire, des compressions d'effectifs, des atteintes aux statuts des personnels, des réorganisations inspirées des méthodes de gestion capitalistes (voir dans ce numéro l'analyse de Muriel Ternant « Regards sur la

crise du service public »). Les effets concrets qui en résultent sont particulièrement douloureux dans un pays qui s'identifie fortement à la qualité de ses services publics.

Le sentiment d'un déclassement national rend un nombre croissant de nos concitoyens vulnérables aux tentations nationalistes et à l'emprise de l'extrême-droite sur les esprits.

En publiant ce dossier, nous souhaitons contribuer à l'affirmation, sur le terrain politique, d'une réponse crédible aux angoisses et à la colère de nos concitoyennes et concitoyens. Alain Gély explique, en mettant en évidence le poids des « dépenses pré-engagées » dans le budget des ménages, pourquoi la hausse des autres dépenses – alimentation, carburant – est si dévastatrice pour les couches populaires et au-delà, d'autant qu'il s'y ajoute l'ap-

DOSSIER

pauvrissement dû à la dégradation des services publics. Bruno Odent rappelle que l'extension de la pauvreté n'est pas une exception française mais qu'elle touche aussi jusqu'au pays le plus riche d'Europe. Assan Lakehouli, secrétaire général du Mouvement des jeunes communistes, porte les propositions de son mouvement pour répondre aux difficultés et aux révoltes des étudiants et des jeunes travailleurs. Évelyne Ternant appelle à aller au-delà des fausses évidences selon lesquelles l'État, par la seule indexation des salaires, aurait le pou-

voir de corriger les méfaits du capitalisme en crise. Denis Durand part de cette crise pour présenter en quoi les propositions du PCF visent à répondre aux enjeux sociaux et politiques que révèle l'appauvrissement de la société française.

1. Secours populaire français, *Baromètre de la pauvreté et de la précarité*, édition n° 17, septembre 2023.

2. *L'Humanité* du 11 octobre 2023, <<https://www.humanite.fr/societe/mortalite-infantile/sante-la-mortalite-infantile-encore-en-hausse-en-france>>.



Les dépenses contraintes pèsent lourd sur le budget des ménages

Le regain de l'inflation a fortement entamé le pouvoir d'achat moyen des ménages. Mais peut-on se contenter de raisonner globalement, en moyenne ? Il est clair que l'augmentation des prix est d'autant plus pénalisante que l'on est déjà en difficulté. Cette situation incite à revisiter les notions de dépenses incompressibles ou de dépenses contraintes.

Un débat qui resurgit périodiquement.

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, ce sujet était absolument central. Notamment pour fixer le salaire minimum (SMIG pour la plupart des salariés, SMAG pour l'agriculture). Celui-ci devait assurer le minimum vital, autre manière d'appeler les dépenses considérées comme incompressibles ou contraintes.

Les syndicats de salariés ont continué à s'y référer implicitement en constituant des « budgets-types ». Ces tableaux étaient destinés à nourrir les revendications d'augmentation du Smig, puis du Smic. La logique évolue de la question « Combien fallait-il pour vivre ? » à « Combien faut-il pour vivre décemment ? »

La forte inflation des années 1970 a poussé les syndicats à se préoccuper plus encore de l'évolution des prix. Une contestation très vive de l'indice des prix à la consommation (IPC) a fleuri. Elle a même conduit la CGT à calculer son propre indice des prix pendant plus de dix ans.

Le ralentissement de l'inflation a fait passer au second plan ce débat au cours des années 1980-90. La prise en compte par l'INSEE d'une partie des critiques dont l'IPC était l'objet a contribué à cet apaisement relatif.

Mais, au début des années 2000, au moment de l'entrée en vigueur de l'euro, ces controverses ont repris. Le décalage entre l'inflation mesurée par l'IPC et l'inflation perçue par la population, quantifié par l'indicateur OPI (opinions personnelles sur l'inflation) est devenu béant (<www.insee.fr/statistiques/1521318>).

Mais ce « malentendu » a stimulé des recherches sur les dépenses contraintes. On ne pouvait, en effet, ignorer que de très nombreuses personnes rencontraient de grandes difficultés pour boucler leur budget. La précarité de l'emploi, l'augmentation des loyers, le poids des emprunts mettaient en péril des ménages, y compris parmi ceux dont les revenus étaient nettement (provisoirement ?) supérieurs au « minimum vital ».

Le poids des dépenses pré-engagées

Comment peut-on chiffrer des dépenses contraintes ? Un tel calcul pourrait fournir des arguments à ceux qui revendiquent des augmentations de salaires ou l'amélioration des minima sociaux.

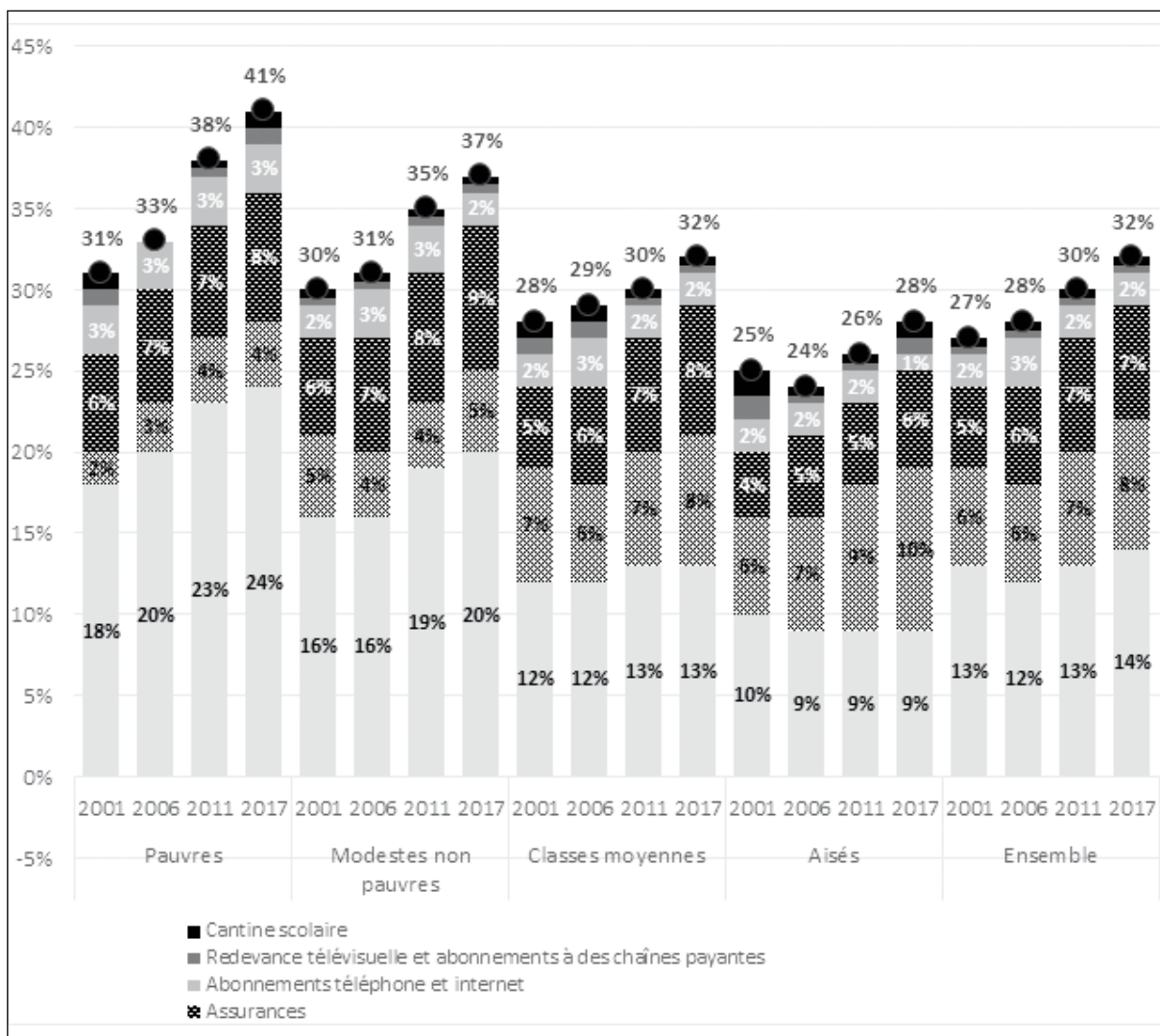
L'INSEE s'y est toujours refusé jusqu'à présent. Mais il a fallu admettre que l'on pouvait, au moins, repérer plus aisément certaines dépenses. Ce sont celles qui sont fixées par contrats, difficilement renégociables à court terme, et faisant souvent l'objet d'un débit automatique. Elles ont été dénommées « dépenses pré-engagées » puisqu'elles s'imposent et résultent d'engagements pris avant le début du mois.

Ce sont en premier lieu les dépenses liées au logement : loyers ou remboursements d'emprunt et charges. S'y ajoutent les abonnements Téléphone, Télévision et Internet, les frais de cantine scolaire...

L'enquête Budget de famille de l'INSEE a permis de mettre en évidence le poids de ces dépenses. Cette enquête qui avait lieu environ tous les cinq ans a malheureusement tendance à s'espacer puisque la prochaine est prévue en 2026. Mais elle fournit quand même des indications utiles qui ont fait l'objet de travaux de la DREES, service statistique du ministère de la Santé, repris par France Stratégie (<www.strategie.gouv.fr/publications/depenses-pre-engagees-pres-dun-tiers-depenses-menages-2017>).

Quand on distingue quatre catégories de ménages, allant ici des « pauvres » aux « aisés », on constate deux choses : – Les dépenses pré-engagées représentaient, en 2017, un tiers des dépenses des ménages ; mais plus de 40 % pour les petits budgets et moins de 30 % pour les ménages à revenus plus confortables ; le clivage serait certainement beaucoup plus important si l'on considérait dix catégories, voire plus, au lieu de quatre mais les données disponibles ne semblent pas permettre une analyse plus détaillée.

Évolution du poids des dépenses pré-engagées dans la dépense totale des ménages entre 2001 et 2017.



– Et, peut-être surtout, ces dépenses qu'on peut qualifier de contraintes à court terme voient leur importance croître considérablement avec le temps, surtout pour les ménages pauvres. Pour ces derniers, elles ont progressé de plus de dix points en seulement seize ans ; les loyers et remboursements de prêts immobiliers en sont les principaux responsables mais les assurances y ont aussi une large part.

Le revenu arbitral est encore plus inégalitaire que les « niveaux de vie »

Que reste-t-il quand on a pris en compte les dépenses pré-engagées ? C'est le revenu dit « arbitral ». En effet, quand on a pris en compte les frais inévitables, on peut théoriquement arbitrer entre différents autres achats (alimentation, énergie, biens durables...) et éventuellement l'épargne. Mais, bien sûr, ces possibilités d'arbitrage n'ont pas la même signification selon la nature des consommations et le niveau de revenu.

Ce tableau met en évidence les difficultés que rencontrent beaucoup de ménages, difficultés extrêmes pour les ménages pauvres.

Prenons le cas du ménage qui, parmi les pauvres, se situe au premier quartile. Son niveau de vie mensuel n'est que de 679 euros, ce qui n'est déjà vraiment pas beaucoup. Mais, quand il a déduit de ce revenu les dépenses pré-engagées, il ne lui reste que 169 euros le premier du mois pour « le finir ». Dans le cas de ce foyer, les dépenses pré-engagées représentent les trois quarts du revenu qui définit son niveau de vie. Encore n'est-il pas le plus pauvre des pauvres : un seizième des ménages est dans une situation encore plus difficile.

Les écarts avec la maisonnée qui se situe au troisième quartile des ménages aisés sont importants. Cette dernière n'est pourtant pas milliardaire puisque son niveau de vie mensuel est de 3424 euros en 2017. Un autre seizième des ménages est encore plus riche, parfois beaucoup plus. Mais l'écart avec celui qu'on a vu précédemment se creuse quand on prend en compte les dépenses pré-engagées. Cet écart qui était de 1 à 5 (3424/679) en termes de niveau de vie est alors de 1 à 15 si l'on considère le revenu arbitral (2710/169).

Qu'en est-il du « Français moyen » ? On peut le situer entre le troisième quartile des « modestes non pauvres » et le premier quartile des classes moyennes. Son niveau de vie

Seize catégories de niveaux de vie et de revenus arbitrables

Pour avoir une idée des ordres de grandeur de ce qu'il reste quand on a déduit les dépenses pré-engagées on peut considérer douze situations. Pour ceci, on découpe chacune des quatre classes envisagées ci-dessus (pauvres, modestes non pauvres, classes dites moyennes, et aisés) en quatre catégories qui, selon la règle des intervalles, déterminent trois « quartiles ». Soit donc au total douze situations.

Pour que ces comparaisons soient plus significatives, on tient compte de la composition des foyers. Car, à revenu égal, le niveau de vie est évidemment différent selon qu'on est, par exemple, une personne seule ou un couple avec deux enfants. On divise pour ceci le revenu par le nombre dit « d'unités de consommation » du ménage : une pour une personne seule, 1,5 pour un couple sans enfant etc.

Pour prolonger ce calcul, voir l'échelle d'équivalence « OCDE modifiée » utilisée par l'INSEE : <www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1890>.

	Pauvres	Modestes non pauvres	Classes moyennes	Ménages aisés	Ensemble
NIVEAU DE VIE					
Premier quartile	679	1 162	1 675	2 493	1 255
Médiane	819	1 291	1 843	2 832	1 700
Troisième quartile	929	1 414	2 023	3 424	2 275
REVENU ARBITRABLE PAR UNITÉ DE CONSOMMATION					
Premier quartile	169	600	1 072	1 824	702
Médiane	343	770	1 283	2 179	1 131
Troisième quartile	492	939	1 486	2 710	1 663

Lecture : le niveau de vie médian d'un ménage pauvre s'établissait en 2017 à 819 euros, soit un revenu disponible de 819 euros pour une personne seule et 1 228 euros pour un couple sans enfant. Le revenu arbitral médian par unité de consommation d'un ménage pauvre était la même année de 343 euros, soit 343 euros pour une personne seule et 514 euros pour un couple sans enfants.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

serait alors d'environ 1 500 euros mensuels. Quel serait le montant des dépenses pré-engagées ? À peu près 500 euros, soit un tiers de son revenu par unité de consommation. Il lui reste, si c'est une personne seule, un revenu arbitral de 1 000 euros pour faire face aux dépenses courantes et éventuellement acquérir des biens durables. Si c'est un couple sans enfant, il aura 1 500 euros. Ce n'est pas « le Pérou ».

A améliorer les petits revenus et à développer les services publics.

Les dépenses pré-engagées sont, de fait, incompressibles pour les personnes dont les revenus sont faibles ou même moyens. Dans le cas des ménages pauvres, il ne leur reste alors « pour vivre » qu'une somme très insuffisante. Parmi eux : un nombre croissant de retraités. Auxquels il faudrait ajouter les étudiants qui ne semblent pas être pris en considération dans cette étude.

Quand les prix de l'alimentation ou de l'essence augmentent fortement, comme cela a été le cas ces deux dernières années, nombre de personnes sont alors souvent obligées de solliciter l'aide de leur famille, d'amis ou d'associations de solidarité. Ou encore de quitter leur logement pour un loyer moindre... quand ce n'est pas pour devenir sans abri. Leur situation sera encore plus délicate si leur emploi est précaire et si les services publics dont les services de santé s'éloignent encore ou deviennent plus coûteux.

Le relèvement des minima sociaux mais aussi des salaires bas et moyens et le développement des services publics apparaissent plus que jamais nécessaires pour que la population dans son ensemble puisse vivre décemment.



Une pauvreté structurelle, talon d'Achille de l'Allemagne

Alors que la trappe à précarité installée au début des années 2000 expédie des centaines de milliers de salariés sous le seuil de l'indigence, les emprisonnant dans des petits boulots sans espoir de promotion, le délabrement du système d'éducation public, sous les coups du « frein à la dette » rationnant les dépenses publiques, creuse encore l'injustice de classe. En attendant, le manque de main-d'œuvre qualifiée contribue à accentuer la chute du pays vers la récession en 2023. Et en contrepoint de ces évolutions, une crise de confiance s'instaure qui alimente dans le champ politique une percée inédite de l'AfD (extrême droite).

L'Allemagne n'a jamais connu autant de pauvres depuis trente ans. La couverture sociale du vieux modèle de la République fédérale, jadis l'une des meilleures du monde occidental, n'est plus que l'ombre d'elle-même. Dans l'Allemagne fédérale d'aujourd'hui, élargie par l'unification mais ébranlée par les dérèglementations, plus de 14 millions d'Allemands sont placés sous le seuil de pauvreté, 17 % de la population, selon le très sérieux rapport annuel d'un groupement d'associations caritatives paritaires (le *paritätischer Wohlfahrtsverband*). Ce taux n'a cessé de progresser jusqu'à rattraper, voire dépasser celui de la France. Les personnes répertoriées doivent survivre avec moins de 60 % du revenu médian, ce qui correspond à environ 950 euros par mois.

Cette indigence touche une part de la population allemande constituée majoritairement, non pas de chômeurs dont le nombre est relativement réduit, mais de personnes en situation de précarité extrême, des travailleurs pauvres dépendant du versement d'allocations de survie baptisées aujourd'hui « indemnités citoyennes » (*Bürgergeld*), l'équivalent du RSA français.

Le boomerang de la précarisation

Les règles instaurées par les réformes Hartz du marché du travail du gouvernement SPD/Verts du chancelier Gerhard Schröder au début des années 2000 portent la plus grande responsabilité dans cette évolution. Un redoutable dispositif pénalisant a placé les intéressés devant la quasi-obligation d'accepter le premier emploi venu, en dépit de sa faible rémunération et (ou) du très grand décalage avec leur niveau de qualification.

Ironie du sort : ces mesures qui enferment durablement des millions de travailleurs dans des petits boulots mal payés,

le plus souvent au service aujourd'hui de plateformes du Net sur le modèle Uber, prennent une dimension devenue très contreproductive. Car beaucoup de ces citoyens ne parviennent plus à s'extraire de ces trappes à précarité et à pauvreté, installées sous Schröder puis « affinées » par les gouvernements successifs de grande coalition d'Angela Merkel, au moment où le pays souffre précisément d'un manque cuisant de cette main-d'œuvre qualifiée, si indispensable à la fabrication des produits haut de gamme exportés par l'industrie.

À côté de la chute sensible de la demande en biens d'équipement des pays dits du « Sud global », frappés de plein fouet par l'inflation et la hausse des taux d'intérêts de la réserve fédérale (la banque centrale des États-Unis), cette machine à fabriquer misère et précarité constitue ainsi l'une des causes majeures d'un recul finalement sévère de la croissance allemande, avec des chiffres de l'activité 2023 révisés à la baisse par les instituts de conjonctures et le FMI qui anticipent désormais une récession d'au moins 0,5 % sur l'ensemble de l'année.

Le retour au « frein à la dette » pour 2024

Les orientations budgétaires du gouvernement de coalition tripartite (SPD, Verts et Libéraux) du chancelier Olaf Scholz risquent d'envenimer encore cette situation. Berlin a décidé en effet d'en revenir en 2024 à la règle d'or du « frein à la dette » (*Schuldenbremse*) après les assouplissements accordés durant les années covid et postcovid. Dans ses prévisions, le gouvernement annonce une politique super austeritaire pour ramener le déficit public fédéral à un peu plus de 2 % en 2024 puis à l'aligner en 2025 sur les normes

du « frein à la dette » : un déficit fédéral ne dépassant pas 0,35 % du PIB et l'obligation faite aux Länder de ne plus compter que sur leurs recettes fiscales. Ce qui leur interdit au-delà la moindre souscription de nouveaux crédits.

Plus de 4 milliards d'euros ont déjà été retirés au budget de la politique de la famille destinée à lutter contre la pauvreté des enfants, un phénomène qui ne cesse pourtant de prendre de l'ampleur en même temps que s'accroît le nombre de personnes contraintes de vivre sous le seuil de pauvreté.

Ce dossier devenu très sensible a donné lieu à une passe d'armes durant l'été entre la ministre de la Famille, Lisa Pau (Les Verts), et le ministre des Finances, Christian Lindner (FDP, libéral). L'arbitrage trouvé lors d'un symposium des formations de la coalition au pouvoir au château de Merseberg près de Berlin, destiné à mettre fin à une certaine cacophonie avant la rentrée parlementaire d'automne, ne laisse plus guère de place à de nouvelles mesures sérieuses pour lutter contre la pauvreté des enfants. La politique familiale et de l'enfance devra se contenter de 2 milliards sur les 6 que la plupart des études et la ministre considéraient comme indispensables pour commencer à traiter sérieusement ce fléau.

Par contre, un feu vert a été donné à une loi dite de « chances de la croissance » (*Wachstumchancengesetz*) qui prévoit pour 2024 de substantielles baisses d'impôts et de cotisations sociales pour les entreprises. Le traitement de choc programmé pour la plus grande masse des citoyens sera donc encore plus intense pour « soulager » le capital. L'orthodoxie à l'égard du « frein à la dette » risque cependant d'aggraver toutes les contradictions déjà observées et d'avoir des effets particulièrement contre-productifs sur la maigre relance espérée à partir de l'an prochain.

Un système public d'éducation laminé

Car non seulement Berlin ne va pas combattre sérieusement la pauvreté des enfants, mais les super mesures d'austérité prévues vont frapper de plein fouet le système d'éducation et de formation, classique relai d'émancipation, jadis, des jeunes des milieux populaires. Les clichés les plus tenaces hérités d'un autre temps, celui du capitalisme rhénan – vitrine de l'Occident durant la guerre froide, il fonda son rayonnement sur un haut niveau de garanties en matière salariale et sociale – ne résistent pas à un examen sérieux de la réalité. Une détérioration profonde est en marche et inquiète au plus haut point tous les acteurs du secteur, profs, parents d'élèves, étudiants, associations de lycéens et de collégiens.

Le 23 septembre, tous ceux-là se sont retrouvés dans les rues de plusieurs grandes villes allemandes pour clamer leur inquiétude et dénoncer l'extension d'un délabrement déjà si perceptible du système éducatif public. Selon un parallèle saisissant avec ce qui se passe dans « l'Éducation nationale » de ce côté-ci du Rhin, tout manque : les professeurs, les éducateurs et les infrastructures capables d'accueillir dignement les enfants.

Pour Maïke Finem, la présidente du syndicat GEW des enseignants qui participaient à un grand rassemblement à Cologne à la crise de l'éducation devient toujours plus aiguë ». Des dizaines de milliers d'enseignants manquent à l'appel, a chiffré son organisation. De nombreuses classes sont surchargées. Le sous-investissement touche même l'entretien élémentaire de nombreuses écoles quand nombre d'enfants n'osent plus fréquenter des sanitaires immondes. Dans les garderies, crèches et autres jardins

d'enfants, « ce ne sont pas moins de 300 000 éducateurs (trices) qui manquent à l'appel », souligne le syndicat.

L'interdiction faite aux Länder de souscrire la moindre avance pour commencer à combler les retards d'investissement accumulés depuis des années dans le service public, alimente les pires scénarii prospectifs. L'éducation publique est en effet domaine de la souveraineté des Länder et donc intégralement gérée par eux. Seule une coordination des ministres de la culture des 16 États-régions est prévue pour harmoniser les programmes et éventuellement épauler ceux qui ont les reins les moins solides sur le plan financier. Mais après une réforme du fédéralisme, cédant aux principes d'une prétendue stimulation des initiatives grâce à « moins d'assistantat et davantage de concurrence », les péréquations entre Länder riches et pauvres sont devenues de plus en plus modestes et aléatoires. Et s'il y a peu de classes surchargées ou de manque de professeurs dans la très riche Bavière la situation se dégrade quasiment partout ailleurs, allant jusqu'à devenir effroyable en Rhénanie du nord Westphalie, la région quelque peu sinistrée de la Ruhr à l'ouest ou dans les Länder très peu dotés de l'Est du pays.

L'extrême gravité de la dégradation des systèmes publics et les risques d'évolutions de plus en plus inégalitaires, conduit l'Alliance « pour un changement de cap dans l'éducation maintenant » à revendiquer le déblocage d'un budget fédéral exceptionnel de 100 milliards d'euros. De quoi souligner l'ampleur des retards d'investissements pour le service public et le besoin d'un effort des autorités fédérales hors norme, donc non bridé par le sacrosaint « frein à la dette. » Comme ce fut le cas lorsque Berlin décida de s'asseoir sur la règle budgétaire pour accorder une telle priorité à un budget exceptionnel de précisément 100 milliards d'euros supplémentaires à la Bundeswehr (l'armée fédérale). « On ne voit pas au nom de quoi les dépenses pour le surarmement et la guerre seraient plus justifiées que celles pour une éducation publique exsangue », souligne Inge Wartmeister, membre d'une association berlinoise de parents d'élèves impliquée avec l'Alliance en lutte. « Aujourd'hui, quelque 50 000 jeunes sortent du système scolaire sans aucune formation », relève Philipp Dehne, professeur, dirigeant du syndicat GEW. Et la machine à fabriquer des injustices sociales ne peut que s'emballer en raison des nouveaux rationnements attendus. C'est devenu aussi un souci majeur pour la formation duale en entreprise, cet autre marqueur de l'ex-capitalisme rhénan. « Comment donner une formation solide à des jeunes entrés dans vie professionnelle mais auxquels manquent de plus en plus souvent des connaissances de base dans les matières les plus élémentaires ? », interroge le professeur Dehne.

Un immense mécontentement populaire qui bénéficie à l'AfD (extrême droite)

Le délabrement du service public d'éducation nourrit une montée en puissance de l'enseignement privé. « Une branche en plein boom », relèvent plusieurs enquêtes. Même dans le primaire et le secondaire, jadis peu affectés, des dizaines d'établissements privés sont apparus. Comme de ce côté-ci du Rhin, des parents, y compris d'origine « modeste », inquiets de la dégradation observée dans l'enseignement public, préfèrent cette alternative. Même si elle se paye au prix fort et grève sensiblement leurs budgets. Dans l'enseignement supérieur, selon les chiffres 2023 de l'Office fédéral des statistiques, l'équivalent allemand de l'In-

see, quelques 343 000 étudiant-e-s sont désormais inscrits dans des facs privées aux tarifs aussi exorbitants qu'aux États-Unis. Leur nombre a plus que doublé en dix ans. L'état du service public de l'enseignement alimente ainsi frustrations et ressentiments. Il est avec la flambée des prix de l'énergie et des produits de base alimentaires, l'une des raisons du mécontentement qui taraude les milieux populaires. Ce qui contribue, au plan politique, à la poussée de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD). L'extrême-droite est créditée d'environ 22 % des suffrages dans les sondages à l'élection du Bundestag, en seconde position derrière la CDU (26 %) et loin devant le SPD (18 %). Et cette tendance s'est vérifiée dans la réalité des résultats des élections du 8 octobre 2023 en Bavière et en Hesse où extrême droite et droite populiste apparaissent à chaque fois comme les grands vainqueurs du scrutin¹.

Plutôt que de pratiquer la fuite en avant dans le rationnement des dépenses pour les services publics, ce qui ouvre la voie à de nouvelles privatisations en France et en Allemagne, il faudrait au contraire leur consacrer un effort exceptionnel de salut public. La BCE devrait mieux jouer son rôle en leur octroyant de nouveaux crédits très bon marché. Les acteurs français et allemands des luttes contre la pauvreté ou ces enseignants, ces jeunes, ces parents d'élèves qui veulent sauver et développer l'éducation publique pour qu'elle devienne un vrai moyen d'émancipation, ont toutes les raisons de converger et de se solidariser. Ils peuvent changer la donne en Allemagne, en France et en Europe. Une question de civilisation.

1. *L'Humanité* du 9 octobre 2023.



Éradiquer la pauvreté dans la jeunesse

La crise de la Covid-19 a révélé un phénomène caché jusqu'ici sous le tapis : la pauvreté de la jeunesse.

Nous nous souvenons des files d'attente d'étudiants devant les associations d'aide alimentaire, fortement médiatisées pendant la pandémie, toujours d'actualité aujourd'hui. Cette rentrée 2023-2024 a, elle, mis en avant les difficultés de logement pour les étudiants, certains allant même jusqu'à loger dans des campings. Au-delà des étudiants, le phénomène des jeunes travailleurs pauvres est, lui aussi, important. Les chiffres de l'INSEE de 2019 sont très clairs : 1,2 million de personnes travaillent et vivent sous le seuil de pauvreté. Confrontés aux bas salaires et aux contrats précaires, les jeunes en sont les premières victimes.

Derrière ces chiffres, c'est toute une génération qui est marquée, une jeunesse qui saute des repas (1 étudiant sur 2), qui refuse des soins faute de moyen (5,3 % des 18-39 ans), une jeunesse qui ne part pas en vacances (10 % des enfants). Derrière ces chiffres et ces statistiques périodiquement mis en avant dans les médias, il y a des histoires de vies, des situations réelles, symptômes des maux de la société capitaliste.

Car la pauvreté est intrinsèque au capitalisme. Les séquences médiatiques vont et viennent ; la pauvreté, elle, reste. Il ne s'agit pas pour autant d'une fatalité. Des choix politiques peuvent l'atténuer, d'autres la renforcer. Les offensives de la droite et du gouvernement sont diverses sur le sujet. Certains dispositifs touchant particulièrement les jeunes les maintiennent volontairement dans la pauvreté. De nouvelles mesures du gouvernement risquent d'ailleurs de créer de nouvelles vagues de jeunes pauvres.

Des contrats précaires qui enferment dans la pauvreté

La lutte contre les contrats précaires fait partie de l'ADN du Mouvement Jeunes Communistes de France. Travaux d'Utilité Collective (TUC), Contrat Première Embauche, Services civiques, nombreux sont les dispositifs que nous avons combattus. Des dispositifs de droit commun touchent particulièrement les jeunes, d'autres leur sont spécifiquement réservés.

Le CDD, contrat à travailleurs pauvres et précaires

Ces contrats précaires touchent 30 % des jeunes en 2023, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans. Ce chiffre tombe à 22 % pour les jeunes diplômés. Quoi qu'il en soit, c'est un phénomène massif. 2 CDD sur 3 sont occupés par des moins



de 30 ans, 1 jeune sur 3 occupe toujours un CDD trois ans après avoir intégré le marché du travail. En 1975, l'âge moyen du premier emploi stable était 20 ans, aujourd'hui c'est 7 ans de plus, et l'allongement de la durée d'étude ne suffit pas à expliquer un tel écart.

Cette normalisation du CDD dans la jeunesse empêche toute une génération de se projeter dans un avenir stable, dans la sphère privée comme professionnelle. La durée moyenne d'un CDD est de 46 jours. Entre ces différents contrats, les jeunes vivent, quand ils y ont droit, avec de faibles allocations chômage, au pire sans aucune ressource autre que le RSA s'ils ont plus de 26 ans.

Au-delà, quand on sait que l'on va quitter son travail au bout d'un mois et demi, comment se projeter au travail ? S'émanciper au travail, c'est s'y sentir à l'aise, apprendre des méthodes de travail, se les approprier, avoir un avis et agir sur celles-ci. En 46 jours, il est impossible de s'approprier son travail. Par ailleurs, toute une partie de notre gé-

nération s'est habituée aux CDD. Ne pas s'épanouir, ne pas s'émanciper, galérer au travail est devenu une évidence pour les gens de mon âge. Il s'agit d'une victoire idéologique pour le patronat.

Le gouvernement se vante de lutter contre le chômage et prétend faire de la jeunesse sa priorité. Il ment. Le plan « une jeune, une solution » octroie une aide financière pour les entreprises qui embauchent des jeunes, sans regarder le type de contrat proposé. L'État verse aujourd'hui 1 000 euros à une entreprise qui fait signer un CDD de 3 mois à un jeune. Un effet d'aubaine pour les entreprises, incitées aux contrats courts.

Cette multiplication des CDD, couplée aux récentes réformes de l'assurance chômage, crée de la pauvreté chez les jeunes. Au passage, ces réformes reposent sur cette idée absurde que réduire les droits des chômeurs permettra de lutter contre le chômage. Le gouvernement pourra réduire l'indemnisation des chômeurs si la « conjoncture économique est favorable ». Les chômeurs seront également contraints d'accepter n'importe quelle offre d'emploi jugée décente, au détriment de leurs aspirations. Cette réforme est donc une machine à pauvreté, une machine à aliénation. Les jeunes seront les premiers touchés.

Des dispositifs spécifiques aux jeunes, créant de la pauvreté

Refusant de voir le potentiel et l'opportunité que représente la jeunesse, le patronat préfère la voir comme la variable d'ajustement d'un capitalisme en crise. C'est dans ce cadre que les libéraux ont créé tout un tas de dispositifs pour, soi-disant, permettre aux jeunes d'accéder au marché du travail. En réalité, il s'agit de détournement du droit du travail pour faire de la jeunesse une armée de travailleurs *low cost* au service du patronat.

Arrêtons-nous d'abord sur le plus récent, le service civique. Le principe est de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans de réaliser une mission de 6 mois à 1 an dans une association ou un service public. Concrètement, il s'agit de travailler entre 24 et 35 heures par semaine pour une indemnisation d'à peine 610 euros, largement en dessous du seuil de pauvreté, évidemment sans cotiser. Fiches de mission qui ressemblent comme deux gouttes d'eau à des fiches de poste, CV et lettre de motivation requis, horaires fixes... Il s'agit clairement de travail déguisé. Comble de la situation, le plus grand pourvoyeur de service civique est l'Éducation nationale, qui propose des missions correspondant à de réels besoins, comme l'aide au devoir, la surveillance d'élèves, ou l'animation d'ateliers sportifs et culturels. Chaque année, ce sont donc plus de 100 000 jeunes, souvent sans emploi ou qui n'ont rien obtenu sur Parcoursup qui s'inscrivent dans ce dispositif de précarité et de pauvreté.

Faute d'emplois à la sortie de leurs études, de nombreux jeunes multiplient aussi les stages. En dessous de 2 mois de stage, ceux-ci ne reçoivent aucune rémunération. Au-delà, le stagiaire peut espérer avoir une rémunération minimale de 4,05 euros par heure de stage, correspondant à 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale, soit un peu plus de 500 euros par mois. Il est clair ici que les entreprises préfèrent offrir à de jeunes diplômés, donc formés et prêts à exercer un emploi un stage sous-payé plutôt qu'un contrat de travail, afin de maintenir leur taux de profit.

Tout comme les services civiques, les propositions de stages que nous pouvons trouver sur des sites d'entreprises correspondent en tout point à des offres d'emploi. En cherchant au hasard un stage sur internet, on tombe très vite sur le site de TotalEnergies. Je cite. Description du stage :

Poste d'expertise rattaché au sein d'une équipe d'analyse de marché chargée d'estimer le mix énergétique mondial et de donner une vision intégrée et cohérente servant à la transition énergétique de TotalEnergies. Profil souhaité : jeune diplômé. Compétences requises : Savoir gérer et organiser de la volumétrie de données chiffrées, connaissance du langage VBA, connaître les différentes énergies. Une première expérience dans le secteur de l'automobile serait appréciée. Nous sommes clairement face à une proposition d'emploi déguisée en stage.

Enfin, regardons la question de l'apprentissage, dispositif également spécifique aux jeunes. En dessous de 25 ans, la rémunération varie entre 27 et 53 % du SMIC, notamment selon l'âge du jeune. Passé 25 ans, les apprentis peuvent prétendre toucher le SMIC. En apprentissage, nous apprenons un métier certes, mais nous travaillons dans le même temps. L'apprenti bénéficie d'ailleurs des mêmes droits que les autres salariés de l'entreprise. Pourquoi ce dispositif maintient-il alors dans la pauvreté avec de si faibles rémunérations ? Au passage, un contrat d'apprentissage sur quatre est rompu avant son terme et seulement 25 % des apprentis signent un CDI à la fin du contrat. Ne jurer que par l'apprentissage comme le fait Emmanuel Macron mérite peut-être une discussion ! Notons enfin que c'est bien souvent l'État qui finance ces faibles rémunérations puisqu'il verse 6 000 euros aux patrons par apprenti, soit l'intégralité du salaire d'un apprenti mineur. Nous sommes ici face à un excellent exemple de la soumission de la puissance publique aux intérêts du capital.

Ainsi, les stages, les CDD ou les services civiques enferment les jeunes dans un sas de pauvreté alors que l'insertion professionnelle devrait les conduire à une indépendance financière après des années d'études souvent marquées par la précarité.

Les études facteurs de pauvretés chez les jeunes. Pauvreté des jeunes, pauvreté des parents

La pauvreté de la jeunesse se manifeste aussi dans les établissements scolaires, notamment au collège et au lycée. Ici, elle dépend des revenus des parents. Le vieux rêve d'école gratuite du *xix^e* siècle n'est pas encore réalisé. Le collège coûte en moyenne, par an, 890 euros, le lycée général 1 160 euros, le lycée professionnel 1 290. Trois postes de dépenses sont particulièrement coûteux. D'abord les frais de cantine et d'internat, ensuite le prix du matériel, et pour finir, le coût des transports. Nombreux sont alors les élèves ne pouvant pas étudier dans de bonnes conditions. Dans ce contexte, la réforme du lycée professionnel risque d'avoir un effet pervers et cynique. En promettant une gratification dans les stages de quelques euros, le gouvernement pourrait inciter certaines familles les plus pauvres à envoyer leurs enfants dans ces filières uniquement afin d'augmenter les revenus de la famille.

Pauvreté étudiante, la honte nationale

La dernière rentrée universitaire a été marquée par une hausse du coût de la vie étudiante. L'étude annuelle de l'UNEF en révèle une hausse de 6,5 %. Les plus fortes hausses sont concentrées sur l'énergie et l'alimentation. Depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir, le prix de la vie étudiante a augmenté de 25,5 %. Pour subvenir à ses besoins, un étudiant sur deux est contraint de se salarier. Nous savons que c'est la première cause d'échec dans l'enseignement supérieur. En vivant avec des revenus issus des bourses ou de boulots à temps partiel, être sous le seuil

de pauvreté est devenu la norme pour une bonne partie des étudiants. Seule la solidarité familiale permet de sortir la tête de l'eau, et à ce jeu-là, les jeunes issus de familles populaires sont perdants à tous les coups.

Pour sortir la jeunesse de la pauvreté, une grande ambition pour le pays

Un revenu étudiant et la gratuité de la scolarité

Sur la question étudiante, une des revendications des Jeunes Communistes et de notre branche étudiante l'Union des Étudiants Communistes est la mise en place d'un revenu étudiant. Ayons la même ambition qu'en 1945 avec la création de la Sécurité sociale. À la Libération, le projet des communistes, particulièrement celui du régime des retraites, a permis de sortir de la grande pauvreté les « vieux » qui ne pouvaient plus travailler, et dont la survie dépendait de la solidarité familiale. Il s'agissait de la catégorie d'âge la plus pauvre du pays. La mise en place du système de retraite a transformé la solidarité familiale en solidarité nationale. Faisons la même chose pour les étudiants. Pour relever les nombreux défis que nous avons devant nous, nous avons besoin d'avoir la jeunesse la mieux formée possible. Ce revenu étudiant permettrait de lier une forme de contrat social entre la nation et la jeunesse. Parmi l'ensemble des richesses produites, une petite partie doit financer un droit à la formation, comme une partie finance aujourd'hui un droit au repos avec le système de retraite. Le revenu étudiant permettrait alors de sortir toute une frange de la jeunesse du salariat et de la pauvreté, notre génération pourrait alors pleinement se concentrer sur ses études.

Dans la même veine, la scolarité devrait enfin être totalement gratuite. Sur le matériel, adoptons un principe : si un matériel scolaire est indispensable à la réussite des élèves, alors il doit être gratuit. Pour le moment, de telles mesures reposent sur la volonté politique, bien inégalitaire, des collectivités locales. Comme nous n'avons pas tous la chance de grandir dans une collectivité communiste, revendiquons une gratuité nationale du matériel scolaire !

La restauration scolaire, l'internat et les transports devraient aussi être gratuits, car essentiels pour que les élèves puissent étudier. Certaines collectivités le font, faisons-le partout.

Dignité au travail

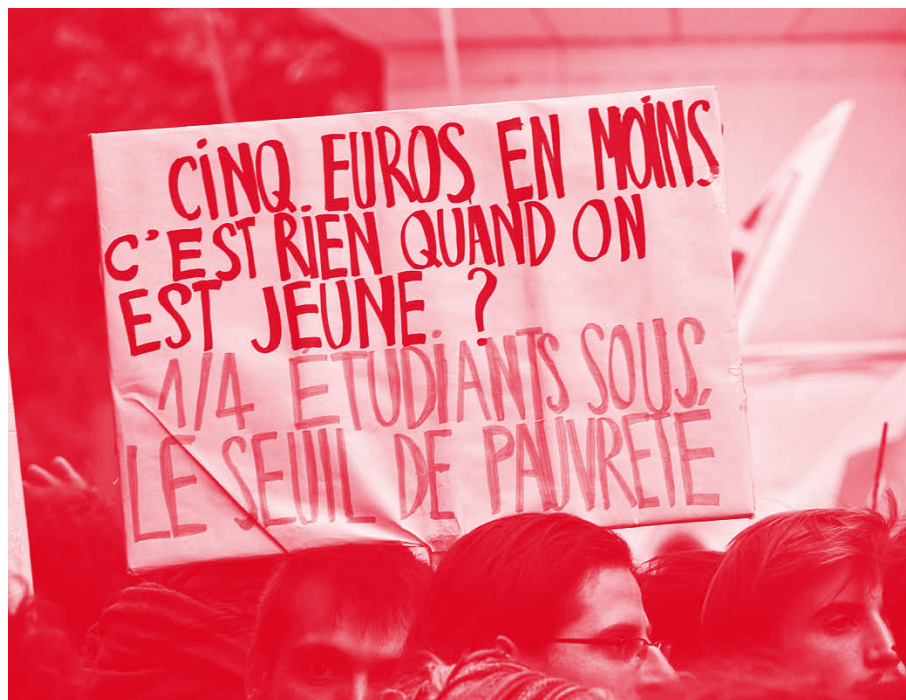
Dernier levier non négligeable pour sortir la jeunesse de la pauvreté : conquérir la dignité au travail. Par travail digne, nous entendons évidemment un travail que nous avons choisi, nous entendons également un travail qui permette de vivre correctement. Les salaires sont extrêmement bas, particulièrement ceux des jeunes, pourtant c'est nous qui créons la richesse. Le capital doit arrêter d'accaparer les fruits de ce que nous produisons.

Réapproprions-nous notre travail, nous éradiquerons la pauvreté.

Dans le même temps, la stabilité de l'emploi doit devenir la norme. Nous entendons beaucoup que notre génération ne serait plus intéressée par le CDI. En réalité, par soif de découverte, par curiosité, par volonté de voir différents horizons, notre génération ne veut pas passer toute sa vie dans un même emploi, une même routine. Ce n'est pas la même chose ! Ce que nous voulons, c'est pouvoir passer plus facilement d'une expérience professionnelle à une autre, en passant s'il le faut par la case formation. Nous voulons apprendre et vivre de nouvelles expériences tout au long de notre vie. En d'autres termes, nous avons besoin d'une sécurité de l'emploi et de la formation.

La situation des jeunes travailleurs privés d'emploi doit aussi nous préoccuper. En 2022 le taux de chômage chez les jeunes était de 17,3 %. Quel gâchis ! Nous avons des besoins énormes pour relever le défi du vieillissement de la population, pour réindustrialiser la France, pour construire des services publics efficaces, pour réussir la transition énergétique... Avoir de l'ambition est nécessaire. Chiffrons les besoins, planifions les créations d'emploi, prérecrutons des jeunes, éradiquons le chômage.

Fin des contrats précaires, augmentations des salaires, créations d'emploi, revenu étudiant... Ces revendications sont applicables immédiatement, à une seule condition : s'attaquer au capital, créer le rapport de force dans le pays qui fera plier le patronat. Impulser cette dynamique est nécessaire, nous pouvons mobiliser notre génération qui ne se reconnaît pas dans le projet de société qui nous est offert, qui a conscience que le capitalisme n'a pas d'avenir. Pour éradiquer la pauvreté dans la jeunesse, proposons des solutions fortes qui seront des points d'appui pour construire demain la société que nous appelons de nos vœux.



Évelyne Ternant

IV. L'indexation des salaires sur les prix : les fausses évidences de l'apocalypse... ou du remède miracle

La violence sociale avec laquelle l'inflation attaque le pouvoir d'achat et paupérise les classes populaires et moyennes a conduit des forces progressistes, politiques et syndicales, à mettre en avant la revendication d'indexation des salaires, comme mesure de protection des revenus. Si l'urgence d'une revalorisation des salaires et des revenus de transfert est indiscutable, l'indexation des salaires sur les prix est-elle de nature à préserver le pouvoir d'achat et lutter contre l'inflation ?

L'indexation, au sens précis du terme, est une obligation légale de réviser à date fixe, en général une fois par an, le revenu indexé à hauteur de la hausse des prix de la période antérieure, mesurée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Certaines clauses d'indexation prévoient que le revenu sera indexé avant la date légale au cas où l'inflation dépasserait un certain seuil.

En France, seul le SMIC est indexé sur l'inflation

Actuellement, en France, le seul revenu indexé sur l'inflation est le SMIC, selon un mécanisme complexe – dont l'administration française a le secret, voir encadré – qui ajoute à l'indexation stricte sur la hausse de l'Indice INSEE des prix à la consommation (IPC) une revalorisation qui représente la moitié du gain de pouvoir d'achat du salaire moyen des ouvriers et employés (SMOE). Autrement dit, cette règle évite le décrochage total du SMIC par rapport aux salaires ouvriers et employés, mais lui impose en même temps une progression ralentie de moitié. La revalorisation a lieu une fois par an, sauf augmentation des prix à un rythme supérieur à 2 %, ce qui est le cas actuellement, où le SMIC a été revalorisé 6 fois depuis le début de l'année 2021.

Enfin, le gouvernement a la possibilité de « donner le coup de pouce », c'est-à-dire aller au-delà du mécanisme obligatoire, qui n'a été utilisée qu'avec parcimonie, à trois reprises depuis l'année 2000, la dernière datant du début du quinquennat Hollande, en 2012, à hauteur de 0,6 %.

Petit retour historique sur l'indexation salaires-prix en France

L'indexation est établie en 1952, sous le nom « d'échelle mobile des salaires » par un gouvernement dirigé par

Antoine Pinay, homme de droite et chantre de l'orthodoxie monétaire. Elle était assortie d'une mesure de blocage des prix et de la création de l'ancêtre du SMIC actuel, le SMIG (Salaire minimum interprofessionnel Garanti), pour faire face à une inflation de plus de 20 %. L'indexation est supprimée en 1983 par le gouvernement Mauroy, lors du « tournant de la rigueur »¹, et fut un des piliers de la politique dite de « désinflation compétitive ». L'objectif était en effet de baisser le coût salarial pour compenser les effets de majoration du prix des exportations dus à la politique monétaire d'ancrage du franc sur le mark allemand. Ce ralliement aux thèses libérales fut un choix économique coûteux pour le pays. Tenu sur une longue période, il a fortement contribué au mouvement de délocalisations et au décrochage de l'industrie².

Le paradoxe de l'histoire de l'indexation est qu'elle a été établie par un gouvernement bien à droite et supprimée par un gouvernement de gauche, que les communistes allaient bientôt quitter en raison de la « parenthèse libérale »³ qu'il ouvrait.

L'indexation salaires-prix dans d'autres pays

Dans la zone euro, des dispositifs d'indexation existent à Malte, Chypre, et en Belgique. Le Grand-Duché de Luxembourg l'a suspendu pour 9 mois au cours de l'année 2022, au moment de l'explosion des prix. Le cas de la Belgique est intéressant. L'indexation est une pratique ancienne, mise en place en 1920. Cependant, en 1996, une loi a introduit une limite maximale à l'indexation, pour la contraindre à ne pas dépasser l'évolution des salaires aux Pays Bas, en Allemagne, et en France, qui sont les principaux pays voisins et concurrents. Si le mécanisme d'infla-

tion conduit à une hausse plus forte que la moyenne des trois pays référents, les salaires sont gelés pendant une année. Autrement dit, il s'agit d'une indexation qui ne doit pas conduire à des hausses plus fortes que dans les pays où il n'y a pas d'indexation, pour cause de « compétitivité coût », avec le viseur libéral braqué sur le coût salarial. Une belle illustration d'une construction européenne fondée sur la concurrence et l'alignement vers le bas des systèmes sociaux!

De plus, l'indice de prix utilisé est « l'indice santé » qui exclut les produits réputés « nocifs », à savoir : tabac, alcool, carburants. Il minimise donc la hausse des prix réellement subie. En 2015, le gouvernement dirigé par Charles Michel, l'actuel président du Parlement européen, a introduit une limitation supplémentaire appelée « le saut d'index » : le gouvernement peut bloquer les salaires jusqu'à ce que l'inflation dépasse 2 %. Évidemment, les niveaux d'inflation actuels font que le gouvernement actuel n'a plus recours au « saut d'index ». Mais auparavant, il a été utilisé pour ralentir l'indexation, donc faire perdre du pouvoir d'achat.

Le dispositif belge ne réalise donc qu'une indexation partielle, ce qui n'a pas préservé les salariés d'une baisse de leur pouvoir d'achat. Pour ne prendre qu'un exemple, l'exclusion de l'énergie de l'indice des prix alors que son prix a grimpé en Belgique entre juin 2021 et juin 2022 de 55 % (contre 33 % en France) a fortement minoré l'évaluation de l'inflation, de même que la méthode de l'indice « glissé » qui minore également en cas d'accélération de l'inflation⁴. Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas de ce que l'évolution du coût salarial unitaire⁵ en Belgique se soit située dans la moyenne des autres pays : entre 2001 et 2021, il a augmenté de 40,3 %, soit un peu plus que l'Allemagne (36,8 %) et moins qu'en France (ou aux Pays Bas) où l'indexation n'existe pas.

Même si le patronat belge, par crainte pavlovienne d'une prétendue boucle salaires-prix, continue de demander son abrogation, les gouvernements de droite l'ont maintenue,

car elle n'empêche nullement la Belgique d'être un des pays européens aux marges bénéficiaires les plus élevées, soit 47 % en 2021, 10 points de plus qu'en France. Les syndicats belges, soutenus par le PTB (Parti du Travail de Belgique) revendiquent des hausses supplémentaires car ils estiment que le dispositif actuel « bride la négociation salariale et comprime les salaires »⁶.

L'indexation des salaires n'est pas un remède miracle

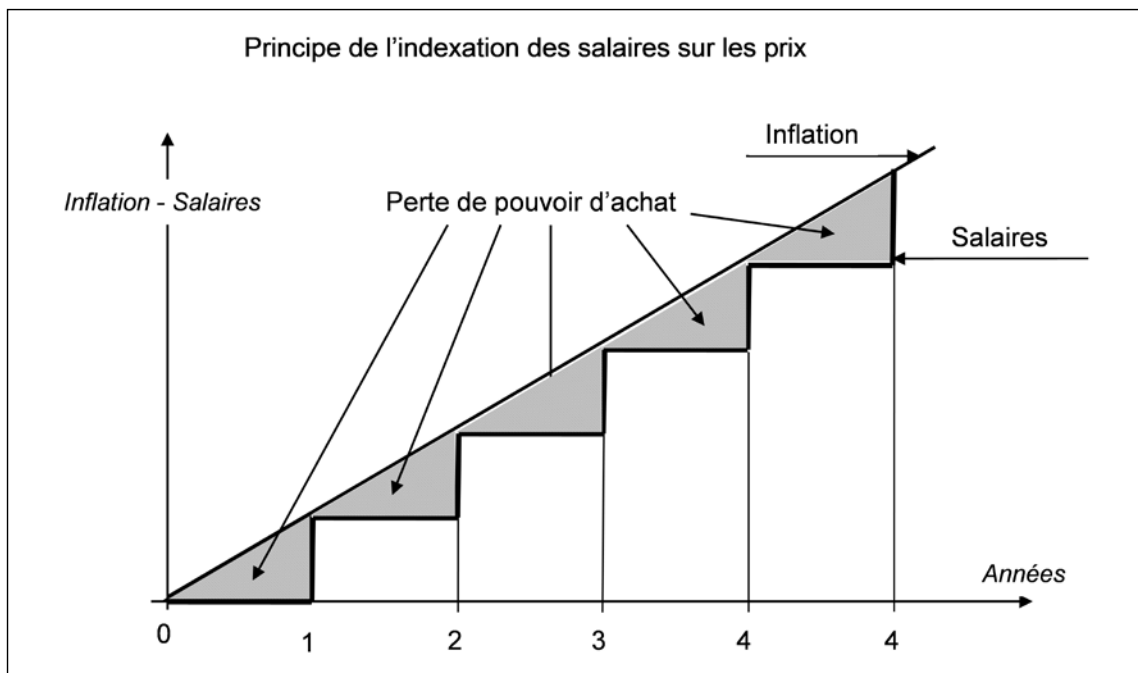
L'exemple de la Belgique invite à relativiser les effets positifs d'une indexation qui n'a pas apporté plus d'avantages aux salariés qu'ailleurs, parce qu'elle a été placée sous contrainte de concurrence européenne sur les coûts salariaux.

En France, la désindexation en 1983 a fait baisser délibérément et durablement le coût salarial et rompu avec les choix initiaux du gouvernement de gauche, pour s'inscrire désormais dans l'alignement sur les normes libérales de politique économique appliquées par l'ensemble des pays capitalistes. Dès lors, sur longue période, les salaires n'augmenteront plus que de 0,5-0,6 % pour une inflation de 1 %⁷.

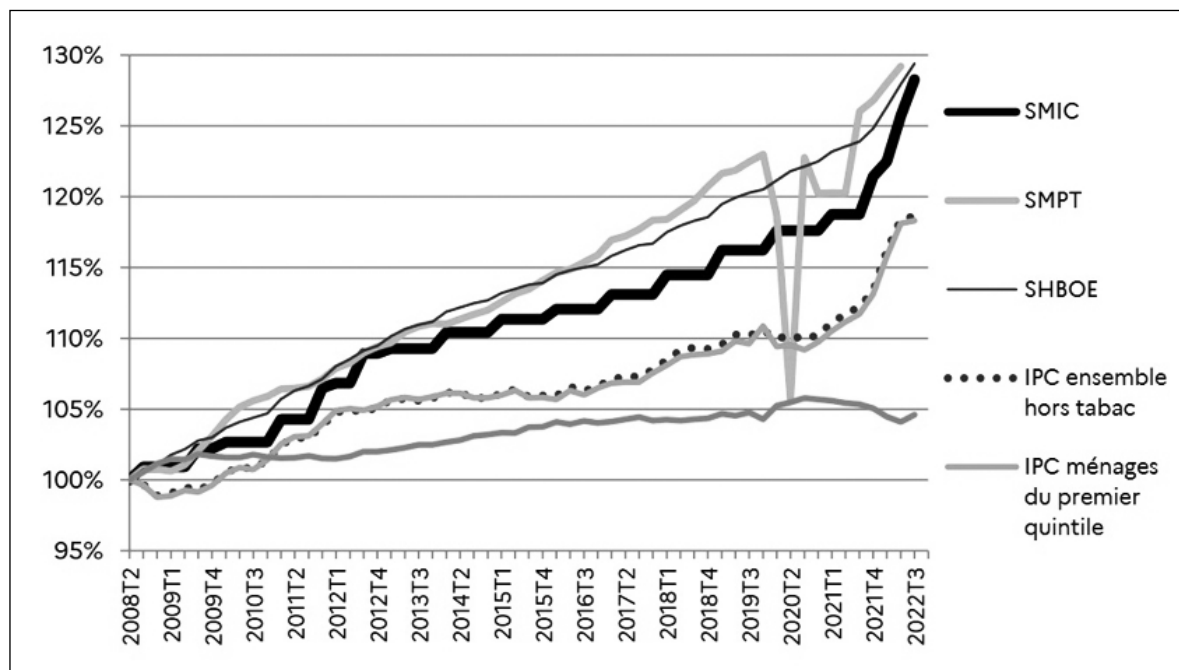
On comprend donc, avec cette influence de l'histoire sur les idées, que l'indexation puisse apparaître à la gauche française comme un retour aux bonnes pratiques. Mais le fait que la désindexation ait été mise au service de la baisse des salaires réels ne donne pas pour autant à l'indexation un label d'efficacité dans la protection contre l'inflation, et ce, pour plusieurs raisons.

L'indexation ne compense pas la perte de pouvoir d'achat. Dans son principe même, l'indexation stricte ne peut pas compenser la perte de pouvoir d'achat. En effet, la hausse des prix est continue, tandis que les salaires ne sont ajustés que périodiquement. Entre deux indexations, ils perdent du pouvoir d'achat, comme le montre la partie grisée du graphique 1.

Graphique 1 : Perte de pouvoir d'achat des salaires indexés



Graphique 2 : Évolution du SMIC, des salaires, de l'inflation et du pouvoir d'achat
(indice 100 au deuxième trimestre 2008)



Source Rapport d'experts du groupe d'experts sous la direction de Gilbert Cette. Salaire minimum interprofessionnel de croissance. 28 novembre 2022.

NB : la chute du salaire moyen par tête (SMPT) de 2020 est due au fait que les indemnités de chômage partiel pendant le confinement ne sont pas prises en compte dans la masse salariale.

L'indexation peut « brider » la progression des salaires

Les expériences historiques confirment par ailleurs qu'elle n'a pas apporté sur longue période un avantage évident aux revenus indexés, par rapport aux autres. Le diagnostic des syndicats belges a été évoqué plus haut. Le cas du SMIC en France est également significatif. Depuis plus d'une décennie, sa progression est strictement limitée à la formule obligatoire, si bien qu'il a évolué moins vite que le salaire horaire de base ouvrier et employé (SHBOE) ou le salaire moyen par tête (SMPT, graphique 2). S'il augmente plus vite que les autres salaires en 2022, c'est en raison de sa révision fréquente, obligatoire dès lors que l'inflation dépasse 2 %, qui a donné lieu à trois hausses au cours de l'année 2022.

À partir des exemples de l'indexation belge et du SMIC français, on est fondé à se demander si une indexation sur longue durée ne comporte pas un risque d'enfermement de l'évolution des salaires dans une trajectoire de faible croissance, avec l'idée implicite d'un contrat salarial, considéré par le patronat comme solde de tout compte, auquel se heurtent les syndicats dans leur capacité à engager des luttes sur les salaires.

La question salariale dépasse largement celle de l'indexation

Bien entendu, il n'est pas question de remettre en cause l'exigence de rattrapage du pouvoir d'achat perdu par l'inflation. Mais cela ne suffit pas ! Nombre de salaires doivent être revalorisés, notamment dans les métiers à importance

vitale révélés par l'épidémie de Covid 19 et le confinement, mais aussi dans les métiers de l'industrie à qualification pointue. L'actuelle pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs s'explique par le fait que nos concitoyens refusent à juste titre de travailler dans les conditions de rémunération et de travail qui leur sont proposées, ou parce que les qualifications n'existent pas. C'est un changement de priorités dans les gestions des entreprises qui s'impose pour faire face aux défis de la transformation écologique et à la crise d'efficacité du capitalisme : une croissance vertueuse fondée sur le développement des dépenses humaines et au contraire des économies de coûts en capital matériel et financier.

La question salariale se pose aujourd'hui en « grand angle » et en lien avec la formation, la reconnaissance des qualifications, l'organisation du travail, et la réduction du temps de travail. Elle déborde largement de l'indexation des salaires sur les prix qui non seulement ne préserve pas le pouvoir d'achat, mais peut aussi, comme le montrent les exemples belges et français, affaiblir les exigences de réévaluation en enfermant les négociations salariales dans les clauses d'indexation.

L'horreur patronale de l'indexation

Pourtant, malgré la déflation infligée aux revenus du salariat depuis plusieurs décennies et la faible incidence d'une indexation des salaires sur le niveau des profits, les classes dirigeantes, depuis le patronat jusqu'aux banquiers en passant par les responsables politiques, continuent à agiter le spectre d'une spirale inflationniste salaires-prix

pour s'opposer à l'indexation qui pourrait, selon certaines de leurs estimations, faire « basculer vers une inflation durable et généralisée de 10-15 % qui ne pourrait être casée que par une forte hausse des taux d'intérêt et une récession »⁸. Christine Lagarde au nom de la BCE, Agnès Benassy-Quéré, chef économiste de la Direction générale du trésor puis sous-gouverneur(e) de la Banque de France, se sont exprimées publiquement en ce sens. Cette dernière réfute l'existence d'une boucle profits-prix et plaide pour un maintien du partage entre capital et travail actuel, impliquant une baisse proportionnelle des rémunérations de l'un et de l'autre afin de les ajuster de façon similaire au niveau de la croissance du PIB. Les contradictions ne se situent pas selon elle entre le capital et le travail, mais au sein des salariés! L'objectif est clairement de fragmenter le salariat en opposant celles et ceux qui, de par leurs faibles revenus, subissent « de plein fouet » l'inflation et doivent être protégés, et « les autres » qui pourraient, sans grand dommage, selon elle, « supporter une perte de pouvoir d'achat ». Elle défend à ce titre la politique du bouclier tarifaire du gouvernement, qu'elle juge plus efficace que l'indexation, car elle est « plus ciblée et ne présente pas l'inconvénient d'empêcher le resserrement de l'échelle des rémunérations comme l'indexation »⁹. Un bouclier tarifaire tellement efficace qu'il est abandonné aujourd'hui par le gouvernement, compte tenu de son coût budgétaire, puisqu'il a épargné le capital...

Il y a enfin, en arrière-fond de l'horreur patronale de l'indexation, l'idée de « laisser faire » les entreprises sans contrainte, car dans leur bienveillance, elles augmentent forcément les salaires « dès qu'elles le peuvent »...

Le seul argument entendable contre une indexation durable est l'ancrage des anticipations et des actions inflationnistes des entreprises lorsque, cherchant à préserver ou augmenter leurs profits en augmentant leurs prix plus fort et avant la hausse prévue pour les salaires, elles enclenchent une spirale profit-prix.

Les propositions concrètes L'indexation... en difficulté

Bien que la revendication d'indexation soit largement affichée dans le mouvement social et la gauche en France, elle a été peu travaillée dans le détail. Une note publiée par l'Institut La Boétie¹⁰ s'y est essayée récemment. Elle considère que l'indexation pourrait « cibler les salaires les plus faibles au moyen d'un mécanisme progressif d'indexation ou par la fixation d'un seuil au-delà duquel les salaires ne seraient plus indexés », en considérant qu'une indexation générale des salaires risquerait « d'accroître des inégalités de revenus qui ont déjà beaucoup augmenté ».

Choisir une indexation partielle pour traiter la question de la hiérarchie des salaires, c'est là aussi prendre l'option de fragmentation du salariat. Fixer un seuil – à quel niveau ? – au-delà duquel les salarié-e-s ne seraient plus protégés de l'inflation est non seulement de nature à attiser les oppositions entre cadres et non-cadres et à entraver les convergences de luttes du salariat, mais présente de plus le défaut d'épargner les profits d'une partie du coût de l'indexation.

En même temps, cette proposition en recul montre bien les difficultés de mise en application d'une mesure salariale généralisée à toutes les entreprises, petites et grandes, sans faire évoluer les rapports capitalistes. La différence de situation sur les profits entre les PME-TPE, entre les sous-traitants et les multinationales donneurs d'ordre pose un problème qui ne peut pas être éludé.

C'est la raison pour laquelle une politique anti-inflationniste qui s'en tiendrait aux seules mesures spécifiquement

ciblées sur les prix, avec une protection des revenus par l'indexation, serait peu opérationnelle.

Combattre l'inflation à la racine

L'indexation des salaires sur les prix ne présente ni les vices dénoncés à droite, ni les vertus espérées à gauche ; elle n'est ni l'apocalypse d'une boucle inflationniste incontrôlable brandie par les dirigeants politiques et économiques libéraux, ni le remède miracle qui rendrait l'inflation indolore aux salarié-e-s.

L'inflation et le « tremblement de terre social »¹¹ qu'elle est en train de produire doivent être combattus à la racine. Face à une inflation qui n'est ni une inflation par excès de demande, ni une inflation des coûts salariaux, ni même simplement une inflation des profits mais une « inflation du capital »¹², ce sont des changements plus profonds qu'il faut engager pour faire reculer ses pouvoirs de décision et faire prévaloir d'autres critères que la rentabilité financière. On ne saurait se limiter à déplacer le partage de la valeur ajoutée en faveur des salarié-e-s, aussi urgent soit-il de l'arracher, car la seule réduction des profits ne permettrait pas de juguler l'inflation.

C'est en amont de la répartition que l'inflation plonge ses racines, dans des conditions de production placées sous la chape de plomb des rapports capitalistes : une crise de productivité et de rentabilité provoquée par une croissance qui surdéveloppe le capital et écrase les dépenses humaines en emplois, salaires, formation ; des pénuries et une insuffisance d'offre qui viennent des choix de localisation des multinationales guidées par le seul critère de rentabilité ;



L'inflation

Qui en profite ? Comment la combattre ?

Évelyne Ternant

Les éditions de la Fondation Gabriel-Péri

un énorme déséquilibre entre la quantité de monnaie créée et les richesses réelles produites, dû à la stratégie de croissance externe des entreprises et à l'enflure des marchés financiers ; l'abandon au marché de secteurs stratégiques et de biens communs dont les folles variations de prix n'ont plus rien à voir avec les coûts de production. C'est d'abord dans la sphère de production, au sein des entreprises, que s'expriment la logique du capital, ses pouvoirs de décision structurants sur « que produire, comment produire et où produire ». C'est là que se détermine la répartition primaire des revenus, là que s'exerce la dictature des marchés financiers, là que se forme la valeur ajoutée disponible pour développer les services publics.

Au-delà des nécessaires mesures d'urgence de protection sur les revenus et les prix qui ne peuvent être que de courte durée, l'enjeu pour combattre cette inflation systémique est d'obtenir un changement profond des choix stratégiques des entreprises en faveur de l'emploi, de la formation et de la transformation écologique de la production. Cela passe par le remplacement des aides publiques au capital par des leviers tels que la modulation de l'impôt sur les sociétés et des cotisations sociales en fonction de l'utilisation de l'argent des entreprises, par l'accompagnement des PME-TPE pour réaliser les objectifs sociaux et écologiques et par une nouvelle sélectivité des financements bancaires. Des politiques publiques mettant fin à l'utilisation parasitaire de la création monétaire pour la consacrer au développement massif des services publics, de même que la remise en cause des dominations internationales dont celle, écrasante, du dollar, contribueront également à maîtriser une inflation née des réponses que le capital a apportées à sa propre crise systémique, par la déréglementation généralisée, la concurrence à tout va et la dictature des marchés financiers.

Ces changements qui deviennent vitaux pour l'existence humaine et la survie de la planète impliquent que les citoyennes et les citoyens prennent rapidement en main leurs affaires, sur les lieux de travail comme sur les lieux de vie, et exercent pleinement leur souveraineté politique.

1. Après l'échec d'une tentative de blocage des salaires et des prix au deuxième semestre 1982.

2. Des données précises sur le décrochage économique de la France lié à la « désinflation compétitive » sont développées dans l'ouvrage de Michel Cabannes et Marc-Alexandre Sénégas, « La politique française de désinflation compétitive les faits et gestes en perspective », in *L'économie française dans la compétition internationale au xx^e siècle*, Actes du colloque de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), octobre 2022, p. 359-390.

3. Expression de Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste pendant le premier septennat de François Mitterrand.

4. Il s'agit d'un indice « glissé » calculé sur la moyenne des quatre derniers mois. En cas d'accélération de l'inflation, le calcul de la moyenne avec les mois aux taux d'inflation les plus faibles minore le résultat.

5. Le coût salarial unitaire prend en compte la productivité.

6. Article dans *Médiapart*, par ailleurs favorable à l'indexation, de Romaric Godin « Diabolisée en France, l'indexation se maintient en Belgique », 21 juillet 2022.

7. Estimation de Éric Heyer, économiste de l'OFCE, in article publié le 16/05/2022 par *Sud-Ouest* et AFP. « Faut-il indexer les salaires sur l'inflation ? ». <<https://www.sudouest.fr/economie/inflation-faut-il-indexer-les-salaires-sur-les-prix-10946716.php>>.

8. Éric Heyer, directeur de l'OFCE, qui ajoute : « et si on imposait une même hausse à tout le monde, certaines entreprises, qui ont gardé leurs effectifs pendant la crise sanitaire, seraient obligées de licencier ou de mettre la clé sous la porte » (16/05/2022), <<https://www.sudouest.fr/economie/inflation-faut-il-indexer-les-salaires-sur-les-prix-10946716.php>>.

9. Agnès Benassy-Quéré, « Une boucle prix-salaires sous le sapin 2022 », *DG Trésor*, billet de décembre 2022.

10. Éric Berr, Sylvain Billot, Jonathan Marie, Raul Sampognaro, Aurélie Trouvé, *L'inflation, la lutte de classes par les prix*, Institut La Boétie, novembre 2022 : <<https://institutlaboetie.fr/inflation-la-lutte-des-classes-par-les-prix/>>.

11. Expression du discours de Fabien Roussel à la fête de *l'Humanité*.

12. Expression donnée par Frédéric Boccara in « Un chiffre expliqué. 2,6 %, l'inflation en octobre 2021 », blog de la revue *Économie et Politique*, 16 novembre 2021. <<https://www.economie-et-politique.org/2021/11/16/un-chiffre-explique26-linflation-en-octobre-2021/>>.



V. ■ Un projet politique pour mettre fin à l'appauvrissement de la société française

Pour répondre à la colère et à l'angoisse, et déjouer le cynisme néolibéral du pouvoir macronien comme la démagogie effrontée de l'extrême-droite, il ne suffira pas, à gauche, de recycler les vieilles recettes d'un « État-providence » en crise avancée. Il faut un projet social, économique, politique, écologique qui s'attaque aux causes profondes de l'appauvrissement de la société française.

Le retour de l'inflation depuis deux ans fait maintenant sentir tous ses effets sur le niveau de vie. Henri Sterdyniak en résumait récemment sur Twitter (X) les données chiffrées : « de décembre 2020 à août 2023, l'indice des prix à la consommation, IPC, a augmenté de 12,5 % (l'indice des prix à la consommation harmonisé, IPCH, de 15,5 %), le SMIC a augmenté de 13,5 %, (+1 % en pouvoir d'achat IPC), le salaire moyen du secteur privé de 9,4 % (-2,8 % en pouvoir d'achat IPC), le RSA et les prestations familiales de 7,5 % (-4,5 % en pouvoir d'achat IPC), la retraite du régime général de 6,4 % (-5,4 % en pouvoir d'achat IPC). Compte-tenu des hausses prévues ou annoncées jusqu'à la mi-2024, le salaire moyen du privé devrait perdre 0,5 % de pouvoir d'achat IPC de décembre 2020 à la mi-2024, les retraites du régime général devraient perdre 2,7 %, le RSA et les prestations familiales devraient perdre 3,2 %... L'indice de la Fonction publique (corrigé des modifications de points) a perdu 6 % de pouvoir d'achat IPC de décembre 2020 à août 2023 ; le pouvoir d'achat du salaire moyen de la Fonction publique a, lui, perdu 2,2 % ». De son côté, la Fondation Jean-Jaurès estime qu'en août 2023 le pouvoir d'achat du RSA se situait à un niveau 30 euros inférieur à celui d'août 2020¹.

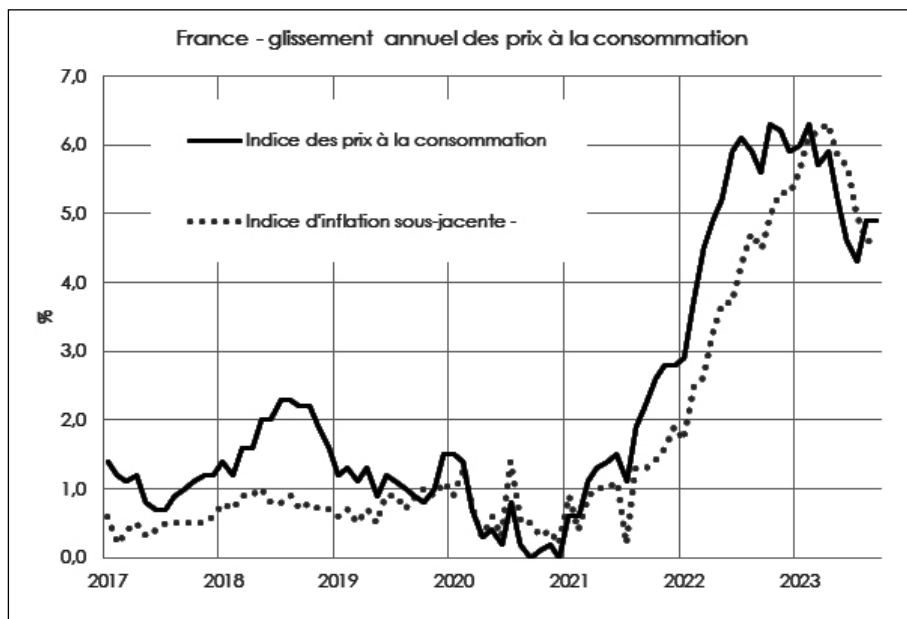
Les pertes de pouvoir d'achat ont des effets dramatiques pour les ménages qui étaient déjà touchés, ou menacés, par la pauvreté ; elles affectent aussi les couches moyennes et la quasi-totalité de la population. Elles se cumulent avec bien d'autres aspects de l'appauvrissement de notre société, au premier chef les assauts systématiques menés contre les services publics au nom de l'austérité budgétaire. La désagrégation du système de santé, la destruction méticuleuse, « réforme » après « réforme » et autre « pacte », de l'Éducation nationale, l'indigence des services publics de la sécurité et de la justice, le bradage de nos outils de production énergétiques ou ferroviaires... et, dernièrement, le dernier degré en date de la dégradation de notre système de retraites, au mépris de la protestation de toute une na-

tion, envoient au pays un message : vous devez dire adieu à tout ce qui a fait l'histoire et la fierté de notre peuple, ainsi en a décidé le capital financiarisé et mondialisé en crise. Dans les convulsions qui agitent le monde grandit le sentiment d'un déclassé collectif.

Colère et crainte pour l'avenir peuvent alors être mauvaises conseillères. Il y a urgence à démasquer la démagogie effrontée de l'extrême-droite, comme par exemple lorsque Marine Le Pen parle d'augmenter les salaires, mais en baissant les cotisations sociales – c'est-à-dire en prenant à la Sécurité sociale, aux retraites, à la santé, aux familles, ce qu'elle prétend redonner aux travailleurs – le tout sans augmenter le SMIC « pour ne pas imposer de contraintes aux chefs d'entreprises »².

La montée du péril fasciste se nourrit aussi des agissements du pouvoir macronien. Ils ne sont pas seulement dérisoires face à l'ampleur du problème – comme l'annonce à la conférence sociale du 13 octobre de la création d'un « Haut conseil (encore un) des rémunérations », ou les timides incitations à respecter la législation sur le SMIC, adressées aux branches professionnelles. Elles sont cyniques et dangereuses quand la « loi plein emploi », dans une logique typiquement néolibérale, « tord le bras des chômeurs pour qu'ils acceptent au plus vite n'importe quel emploi, au lieu de décupler leur formation et de responsabiliser les entreprises pour qu'elles créent des emplois de qualité utiles au pays [...] et force les titulaires du RSA à une « activité » de 15 à 20 heures sous menace d'un harcèlement humiliant et décourageant sur la maigre allocation qu'ils perçoivent »³. « À la paupérisation, le gouvernement répond par la contrainte, le chantage aux aides pour forcer les actifs. ve. s à travailler, quel que soit l'emploi, quels que soient les risques et conditions », constate la CGT.

Mais, pour ouvrir la possibilité d'une issue favorable à la crise sociale, économique, écologique, morale, politique, encore faut-il être capable de proposer une perspective de gauche crédible pour s'attaquer aux causes de l'inflation,



Source : INSEE.

de l'insuffisance des salaires et de l'effondrement des services publics. Quelles sont ces causes ?

L'inflation, symptôme d'un affaiblissement des économies capitalistes

« Les premières manifestations de l'accélération inflationniste se situent au début de l'année 2021 aux États-Unis, au milieu de l'année 2021 dans la zone euro, lors de la relance économique rapide qui suit les confinements de pandémie, rappelle Evelyne Ternant dans l'ouvrage que vient de publier la Fondation Gabriel Péri⁴ : la désorganisation des chaînes d'approvisionnement mondial consécutive au confinement, la forte demande de matières premières énergétiques et agricoles provoquent une explosion des prix dans le secteur de l'énergie et des biens alimentaires, qui contribuent pour plus des deux tiers à l'inflation de l'année 2022. La hausse des prix dans les deux secteurs, soumis aux marchés mondiaux, est amplifiée par les phénomènes spéculatifs qui ont largement accentué les écarts réels entre l'offre et la demande ».

Mais, ajoute-t-elle, « il convient cependant de ne pas restreindre l'observation de l'inflation à ces deux secteurs. L'INSEE calcule un indice d'inflation sous-jacente, qui permet de dégager les tendances de fond sur les coûts de production et les écarts entre offre et demande, hors des produits à prix volatil qui dépendent des marchés mondiaux, hors des facteurs climatiques et hors mesures fiscales. Or, l'inflation sous-jacente marque aussi une accélération en 2021, qui passe de 1 % à 5 % dans la zone euro et de 1,5 % à 6 % aux États-Unis en un peu plus d'un an... l'accélération du taux d'inflation sous-jacente témoigne de l'existence d'une inflation structurelle qui se diffuse dans l'économie avant la guerre » en Ukraine.

Parler d'inflation structurelle, c'est bien mettre en cause le fonctionnement du système capitaliste, et pas seulement le comportement de telle ou telle catégorie d'acteurs. On a dénoncé, à juste titre, la part des comportements de marges des entreprises dans l'inflation actuelle. Selon l'OFCE, ils expliquent en effet la moitié de la hausse des

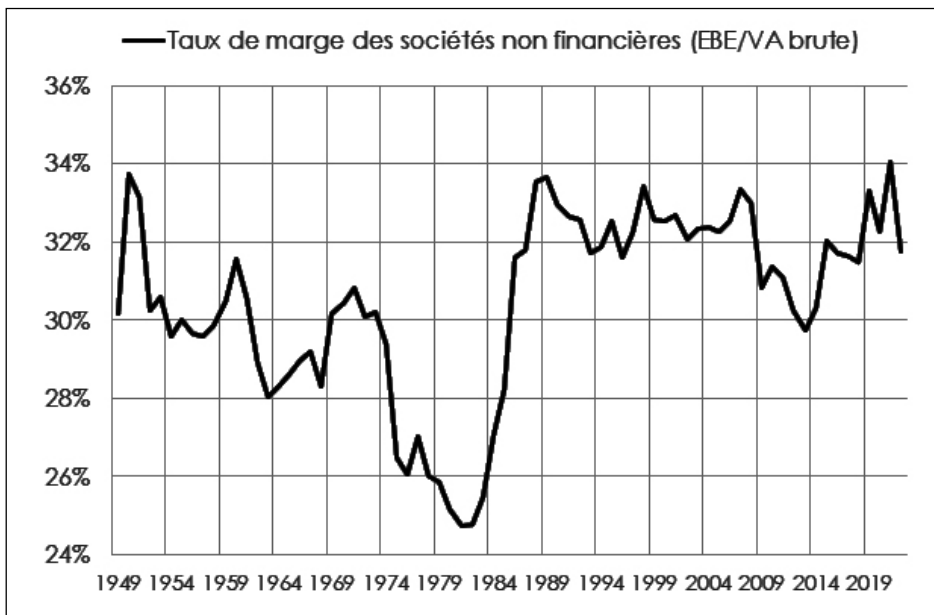
prix à la consommation en glissement annuel au deuxième trimestre 2023. Mais c'est un fait tout récent qui ne peut donc pas expliquer la résurgence brutale de l'inflation depuis deux ans. En 2022, la part des profits des entreprises non financières dans la valeur ajoutée – ce qu'on appelle le taux de marge – était de 32 %, soit moins qu'en 2019, moins que la moyenne depuis 30 ans.

Pour comprendre vraiment pourquoi la société française s'appauvrit, il faut revenir à la crise d'efficacité que le capitalisme monopoliste d'État n'est pas parvenu à surmonter véritablement depuis cinquante ans⁵. Face à la persistance d'une suraccumulation de capital, la préservation des taux de profit n'est obtenue qu'au prix d'un épuisement systématique de la nature et des êtres humains. Il en résulte à la fois une absence de réponse à la crise écologique, pourtant diagnostiquée depuis des décennies maintenant, et un gâchis croissant des capacités créatives des travailleuses et travailleurs, pourtant essentielles au nouveau type de productivité qu'appelle la révolution technologique informationnelle. En France, ces phénomènes s'aggravent d'une désindustrialisation que les stratégies mondiales des grands groupes qui structurent notre économie ont poussée plus loin qu'ailleurs⁶. Cet affaiblissement de l'offre accompagne une insuffisance chronique de la demande du fait de la compression des revenus salariaux.

La rentabilisation du capital, sous la pression des marchés financiers, ne peut donc se poursuivre qu'au prix d'un emballement du soutien public aux profits qui creuse les déficits publics et doit être financé pour une part croissante par la création monétaire des banques centrales. Encore cette exacerbation des mécanismes du capitalisme monopoliste d'État ne le met-il pas à l'abri des crises et des krachs financiers.

La responsabilité des banques centrales

Ainsi, après le krach de 2007-2008, les banques centrales ont usé de leur pouvoir de création monétaire pour déverser des milliers de milliards de dollars sur les marchés financiers et sur les banques. Comme cet argent a servi prio-



Source : INSEE.

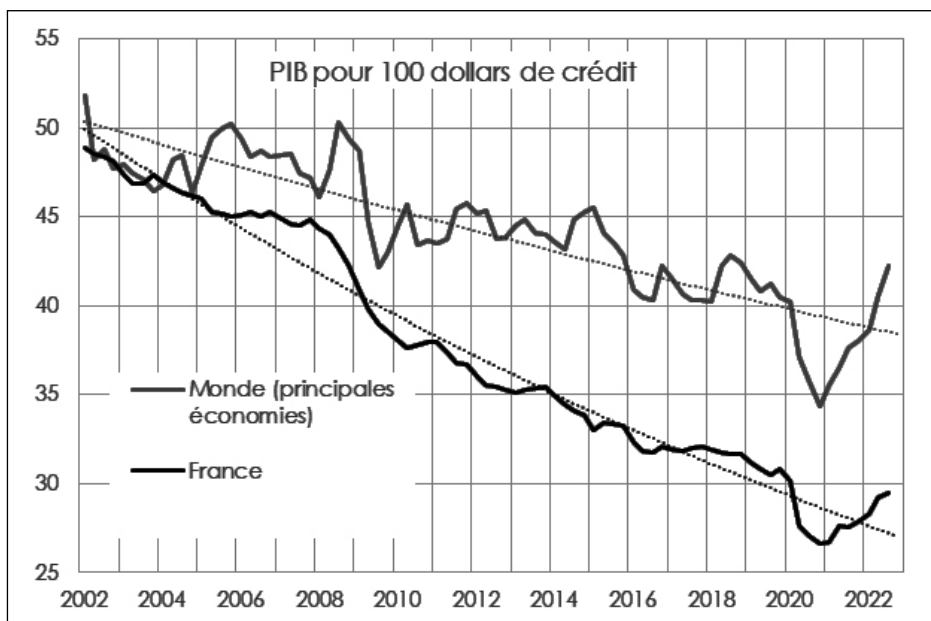
ritairement à faire gonfler le prix des actifs financiers et immobiliers, et non à créer des emplois et à améliorer les qualifications des travailleurs, la création de richesses n'a pas suivi l'augmentation de l'argent en circulation. À la fin de 2006, dans les cinquante principales économies du monde, avec 100 dollars de crédit on dégageait 48 dollars de PIB. Fin 2020, on n'en avait plus que 34 dollars. La dégradation est encore plus forte en France.

Longtemps, l'insuffisance de l'« offre » au regard d'une « demande » pourtant faible en ce qui concerne les salaires, les pensions et les services publics, n'a pas eu d'effet visible sur le marché des biens de consommation. En effet, l'inflation s'est concentrée sur le marché financier – actions, obligations et autres produits financiers – et sur le

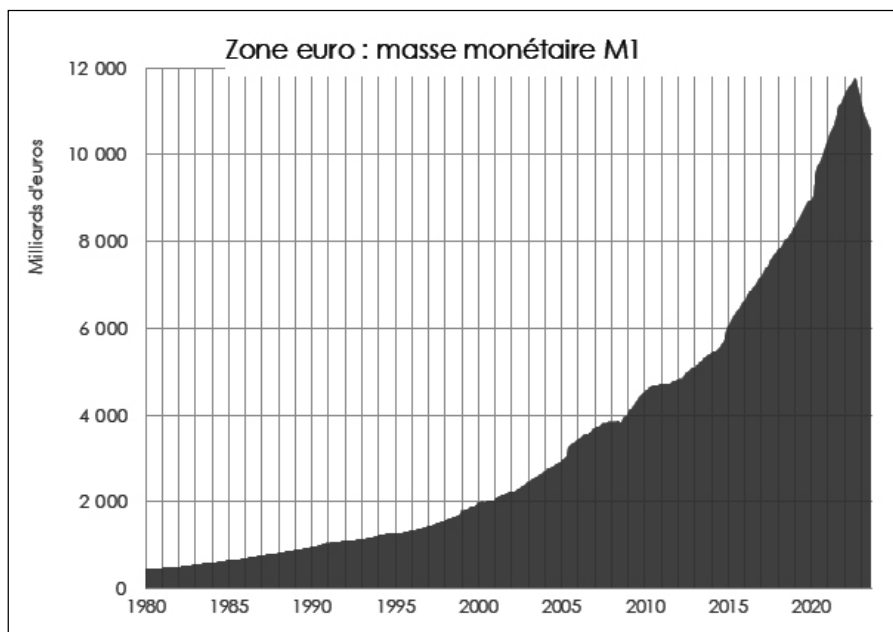
marché immobilier, où les prix des actifs ont augmenté de façon vertigineuse.

Mais cela ne pouvait pas durer éternellement. À partir de 2021, l'excès d'argent en circulation au regard de l'insuffisance des richesses produites a en quelque sorte « débordé » sur le marché des biens de consommation, et y a engendré une explosion de la hausse des prix.

Pour casser l'inflation, les banques centrales ont durci leurs politiques monétaires. En quelque sorte, elles ont commencé à retirer l'argent : dans la zone euro, la masse monétaire M1 (essentiellement, les billets et les comptes courants dans les banques) s'est contractée de 10 % depuis un an. Mais elles ne changent rien à la façon dont l'argent qui reste est utilisé !



Source : Banque des règlements internationaux.



Source : Banque centrale européenne.

Les banques centrales ont ainsi stoppé la progression du crédit pour les projets favorables à l'emploi et à la formation des travailleurs. Cela va affaiblir la création de richesses, et donc accentuer le problème : les banques centrales déversent moins d'argent sur les banques et les marchés financiers, mais l'activité économique dans le monde a fortement ralenti, et la zone euro est au bord de la récession, alors que l'inflation reste forte.

Le taux de chômage – fortement sous-estimé par la définition du Bureau international du travail – a commencé à remonter et tout laisse prévoir que cette tendance va s'accroître l'année prochaine. Les dirigeants des banques centrales, de Jerome Powell aux États-Unis à Olivier Garnier, chef économiste de la Banque de France, ne cachent pas que c'est précisément ce qu'ils souhaitent, au nom de la lutte contre l'inflation ! En remontant les taux d'intérêt, ils ne vont en réalité qu'aggraver les cercles vicieux – insuffisance de la demande concomitante à celle de l'offre – qui expliquent l'appauvrissement des sociétés capitalistes, particulièrement en Europe et en France, mais même aux États-Unis où l'extension de la pauvreté et l'indigence des services publics ont des effets sociaux délétères.

De son côté, au nom de sa conception néolibérale du « plein-emploi », Emmanuel Macron va aggraver en réalité la crise du marché du travail qui fait qu'une proposition croissante d'offres d'emplois ne reçoivent pas de réponse tandis que des millions de personnes en âge de travailler n'ont pas les moyens de le faire efficacement faute d'un vrai emploi, faute d'un accès suffisant aux formations ou faute de reconnaissance de leurs qualifications dans les salaires et dans les conditions de travail.

Des centaines de milliards pour augmenter massivement les salaires, réparer les services publics et les développer

C'est tout le contraire qu'il faut faire : augmenter massivement les salaires, embaucher massivement dans les ser-

vices publics. Prétendre y parvenir par de simples mesures de redistribution des richesses existantes n'est pas crédible face à la démagogie de la droite et de l'extrême-droite. Même Salvini et Meloni prétendent taxer les super-profits des banques !

Par exemple, indexer les salaires sur les prix, on le sait bien, peut se révéler une illusion si le pouvoir est laissé aux employeurs de « compenser » dans leurs profits les augmentations de salaires par des hausses de leurs marges ou par des suppressions d'emplois (voir dans ce numéro l'article d'Évelyne Ternant « L'indexation des salaires sur les prix : les fausses évidences de l'apocalypse... ou du remède miracle »).

Il s'agit en effet de plusieurs centaines de milliards à trouver chaque année, dont, par exemple, 50 milliards pour la seule hausse du SMIC à 2 000 euros bruts (avec ses répercussions sur l'ensemble des grilles de rémunération mais hors rattrapage des pertes de pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés et pour les fonctionnaires), 140 milliards pour porter les salaires des femmes au niveau de ceux des hommes, 30 milliards pour 500 000 embauches dans la Fonction publique (hors coût des investissements matériels et logiciels à réaliser pour accompagner ces embauches)... Même si on confisquait tous les profits nets des entreprises (140 milliards en 2022), cela ne suffirait pas. Il faut donc beaucoup plus de richesses, produites selon une tout autre logique économique. La clé réside dans la sécurisation de l'emploi et de la formation.

On peut citer ici le programme présidentiel de Fabien Roussel, dont la logique économique s'avère plus pertinente que jamais : « Pour réunir cet argent, il ne suffirait pas de répartir autrement les richesses existantes. Il faudra, en cinq ans, augmenter massivement la création de richesses dans le pays. Il faut donc beaucoup plus d'emplois, et des emplois de plus en plus efficaces, donc de mieux en mieux formés. C'est cette démarche qui inspire le projet de la France des jours heureux.

Précisément, plus de six millions de personnes, soit près de 20 % de la population en âge de travailler, sont aujourd'hui

en situation de chômage ou de sous-emploi. Si toutes ces personnes avaient la possibilité de déployer pleinement leurs capacités de création de richesses, le produit intérieur brut (PIB) s'en trouverait augmenté dans une proportion correspondante, soit de plus de 500 milliards d'euros. Il s'agit bien de rompre avec le type capitaliste de "croissance", ruineux pour les êtres humains et pour la planète, au profit d'un nouveau modèle de développement, écologique, social et économiquement plus efficace que la recherche obsessionnelle de la rentabilité du capital. Les multinationales de l'industrie et des services, les capitalistes des plateformes, qui exploitent avec cynisme une main-d'œuvre ultra-précaire, détournent les formidables gains de productivité engendrés par la révolution technologique informationnelle pour « réduire le coût du travail » et rejeter les salarié-e-s dans le chômage. Il conviendra, au contraire, d'utiliser ces gains de productivité pour économiser les ressources naturelles et l'énergie, pour réduire le temps de travail et pour dégager les moyens d'augmenter les dépenses pour les êtres humains : embauches, salaires, formation. »

En d'autres termes, intervenir dans le mouvement social en s'inspirant du projet communiste – une mise en cause radicale du pouvoir du capital, jusqu'à la construction d'une civilisation émancipée des fléaux du capitalisme et du libéralisme – peut rendre très efficaces les luttes pour une augmentation immédiate des salaires, des pensions et des minima sociaux, pour des embauches dans les services publics, pour libérer les jeunes de la précarité, pour une revitalisation écologique de notre appareil de production. Beaucoup de questions présentes dans les esprits s'éclairent, en effet, lorsqu'on désigne l'adversaire à combattre – le capital, son obsession de la rentabilité, son pouvoir sur l'utilisation de l'argent – et qu'on montre ainsi les moyens de répondre aux revendications. Ainsi construit-on, d'un même mouvement, victoires immédiates dans les luttes sociales et perspective politique. Toute l'expérience montre, en effet, que pour être victorieuses, les luttes ne peuvent pas se contenter de refuser les choix néfastes des patrons ou du pouvoir mais qu'elles ont aussi besoin d'être porteuses de choix alternatifs.

Tout se joue dans les entreprises

Tout se joue donc dans les entreprises, dans les décisions qui président à l'utilisation de leurs profits et des fonds mis à leur disposition par leurs actionnaires, par leurs créanciers et par l'État. Cela conduit à une conception tout à fait nouvelle de la politique économique. Au lieu de se limiter à la seule action de l'État, en laissant intacts le pouvoir patronal et les critères de rentabilité qui l'inspirent, elle repose à la fois sur la conquête, par les salariés, de pouvoirs *dans* l'entreprise, et sur la mise en place de nouvelles institutions pour exercer un pouvoir de la société *sur* les entreprises.

On peut ainsi mobiliser pour que les salariés et leurs représentants soient dotés d'un pouvoir d'alerte sur la formation des marges et des prix dans les entreprises, et sur les procédés concrets d'évasion fiscale.

On peut mobiliser pour qu'ils exercent un pouvoir de contre-propositions pour augmenter la création de richesses et non la rentabilité pour les actionnaires et les financiers.

On peut mobiliser pour que ces propositions bénéficient d'un accès à des crédits bancaires à taux zéro ou négatif pour faire baisser le coût du capital.

Mais on peut simultanément mobiliser pour que des conférences locales, régionales et nationale, réunissant toutes

les forces économiques et sociales, mettent au pied du mur les grands groupes, les banques, en exigeant qu'ils s'engagent dans cette transformation productive et écologique, avec des objectifs précis, chiffrés, en matière d'emploi, de formation, et de développement des services publics.

La politique fiscale viendrait à l'appui de cette démarche inédite de planification démocratique et décentralisée, avec une progressivité de l'impôt sur les sociétés, sa modulation en fonction de critères d'efficacité sociale et écologique, et avec la création d'un impôt territorialisé sur le capital matériel et financier des entreprises, pour orienter les investissements vers le développement des capacités humaines. La modulation des cotisations sociales patronales selon l'évolution de la masse salariale en proportion de la valeur ajoutée répond à la même logique.

Un levier décisif, au point d'articulation entre l'action publique et la gestion des entreprises, serait la montée en puissance d'une nouvelle sélectivité des crédits bancaires, sous l'impulsion d'un pôle financier public, avec l'aide de fonds régionaux pour l'emploi et la formation, et avec un refinancement privilégié de la BCE *via* la Banque de France. La valeur ajoutée supplémentaire ainsi créée par l'appareil productif apporterait, au bout de quelques années, les ressources nécessaires, non seulement à l'augmentation des salaires mais aussi au financement de la Sécurité sociale, et au prélèvement des ressources nécessaires à la réparation et au développement des services publics. D'ici là, les avances de fonds nécessaires au développement des services publics seraient obtenues auprès d'institutions financières publiques, telles que la Caisse de Dépôts, BPI France, ou la Banque européenne d'investissements, avec l'exigence d'un refinancement sélectif des projets de développement des services publics par la BCE, préfigurant la constitution d'un Fonds de développement économique, social et écologique européen financé par la création monétaire de la BCE.

Les élections européennes seront une excellente occasion de mettre ces perspectives en avant, et de donner à notre peuple la force économique et sociale d'affronter les turbulences de la crise de civilisation.

1. *Pour une revalorisation anticipée des minima sociaux*, note de la Fondation Jean-Jaurès, 12 octobre 2023, <<https://www.jean-jaures.org/publication/pour-une-revalorisation-anticipee-des-minima-sociaux/>>.

2. Tibor Sarcey, « La défense d'un "capitalisme de préférence nationale" au cœur du programme du RN pour 2022 », *Économie & Politique*, n° 810-811, janvier-février 2022.

3. Frédéric Boccara, « Réorganiser Pôle emploi ou agir sur les entreprises ? », *Économie & Politique*, n° 826-827, mai-juin 2023.

4. Évelyne Ternant, *L'inflation, qui en profite, comment la combattre ?*, note de la Fondation Gabriel Péri, Paris, août 2023.

5. Clément Chabanne, « Depuis les années 1970, une crise structurelle non résolue ? », *Économie & Politique*, numéro 810-811, janvier février 2022, <<https://www.economie-et-politique.org/2022/02/20/clement-chabanne/>>.

6. Voir dans ce numéro l'article d'Évelyne Ternant : « La politique industrielle de l'Union européenne : rupture ou continuité ? ».